

AMADA

>>> Amada réduit de 7,8% ses émissions de CO2 en deux ans

Deux ans après la mise en place du plan « Amada Green Action », par lequel le groupe s'était engagé à réduire les émissions de CO2 de 25% d'ici à 2020, Amada, un des leaders mondiaux de la machine-outil, tire un premier bilan positif. Au niveau mondial, le groupe a d'ores et déjà atteint les 7,8% d'économie, pour un objectif de 4,5% sur toutes les familles de machines de tôlerie.

L'engagement du groupe dans la préservation de la terre est au cœur des principes éthiques voulu par Isamu Amada dès la création du groupe, en 1946. Et ses successeurs dont l'actuel président, Mitsuo Okamoto, entendent bien poursuivre la volonté du fondateur. Au niveau mondial, le groupe peut d'ores et déjà se prévaloir d'une réduction de 7,8 % de ses émissions de CO2 en deux ans dans le fonctionnement de ses produits (presses plieuses, cisaille, découpe laser et fibre...). Atteindre ces objectifs est une mission quotidienne pour les ingénieurs qui œuvrent au Japon mais aussi en France. Quelques règles simples ont ainsi été mises en place : fournir des produits et services respectueux de la planète, réduire la charge environnementale des activités, améliorer sans cesse le processus écologique, notamment par l'utilisation des techniques les plus modernes, les économies et le recyclage d'énergie ou la restriction des chutes industrielles.

« Tous les efforts faits depuis de nombreuses années sont récompensés, a déclaré Laurent Oheix, responsable qualité environnement. Cela se traduit notamment par des économies substantielles de consommation d'énergie sur les machines de dernière génération, économies qui profiteront à nos clients et à la planète pendant de nombreuses années : une diminution des

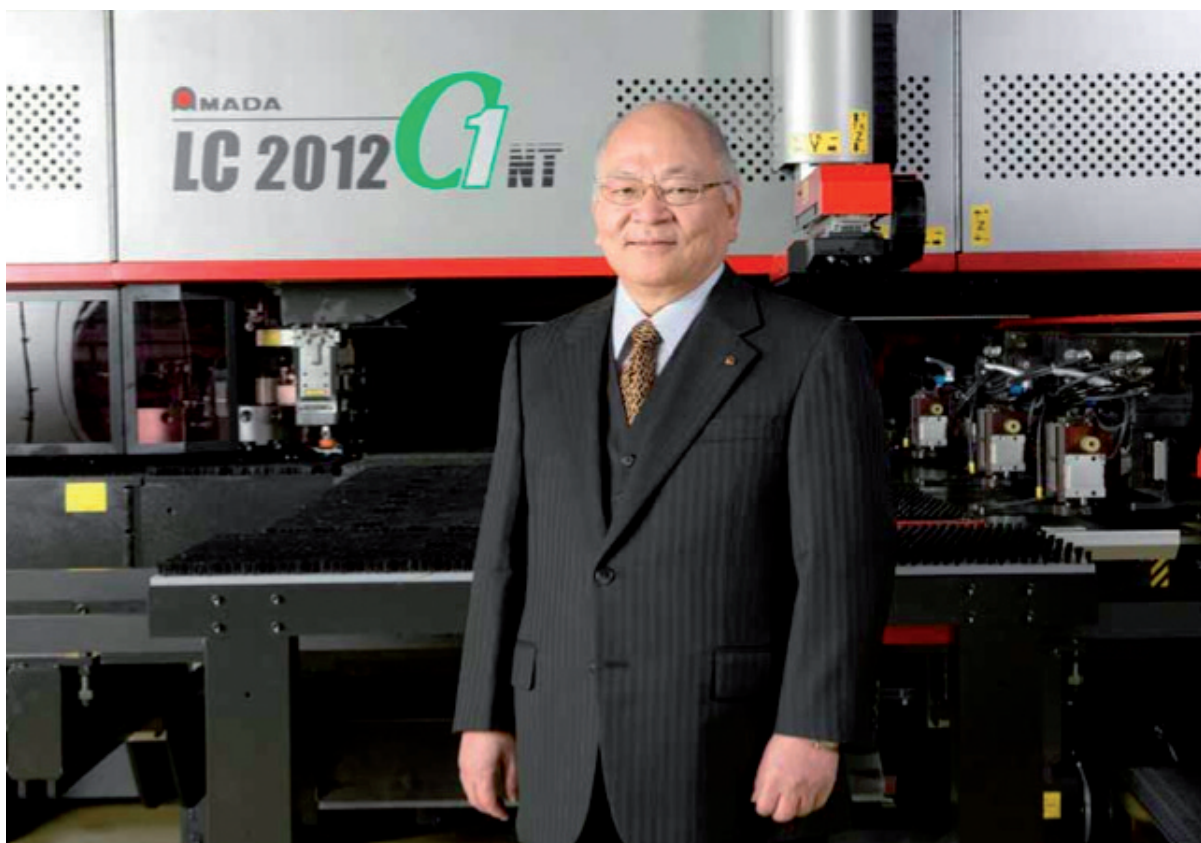
gaspillages d'énergie, de matériaux pendant la fabrication des machines, la non utilisation de substances chimiques dangereuses dans nos machines et procédés... C'est important pour nous de voir, qu'à notre échelle, nous réussissons à changer les mentalités et que nous participons à la préservation de la planète. Nous avons bon espoir que notre discours porte et que nos clients fassent de la préservation de l'Environnement l'un des premiers critères de choix des machines ».

Un engagement durable de l'entreprise et de ses salariés

L'engagement d'Amada en matière de développement durable ne se limite pas à la pro-

duction de machines durables. Nous sommes loin du « verdissement intéressé » auquel se livrent et vont se livrer les entreprises à l'horizon 2013, avec la mise en vente des quotas carbone. Depuis vingt et un ans, Amada peut se prévaloir d'un véritable engagement décliné en trois axes : la préservation de la ressource, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la sensibilisation des salariés, des clients et utilisateur final à la cause environnementale.

Cet engagement se retrouve dans de nombreuses initiatives vertueuses. Ainsi, en 2010, Amada est le premier constructeur français de machines-outils à avoir adhéré à « la charte professionnelle sur la performance environnementale des machines-outils ». Parallèlement, en France, Amada a initié une réflexion pour diminuer sur ses sites son empreinte carbone concernant notamment le savoir vivre de ses salariés, la régulation thermique des infrastructures, le tri des déchets ou encore la gestion des déplacements.



>> Mitsuo Okamoto, président et CEO d'Amada